REALISER UNE INSERTION PAYSAGERE

Pourquoi dois-je fournir une insertion paysagère ?

L'insertion paysagère permet d'illustrer le résultat fini de mon projet par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages.

L'insertion paysagère doit être fournie en couleur en respectant les coloris indiqués dans les autres documents fournis.

Comment réaliser une insertion paysagère ?

L'insertion paysagère peut être fournie à partir d'un photomontage (représentation dessinée sur une photographie ou avec l'aide d'un calque), d'un dessin ou d'une perspective axonométrique (professionnels).

Perspective axonométrique (réalisée par un professionnel)

L'insertion paysagère doit être fournie pour toutes les demandes de permis et pour tous les projets situés dans le périmètre des Monuments historiques ou visibles depuis la voirie

Abri de jardin

Insertions paysagères de deux projets dans une même demande : un abri de jardin et une piscine

Piscine

Astuce

Plusieurs insertions peuvent être fournies pour permettre une meilleure lisibilité de la demande

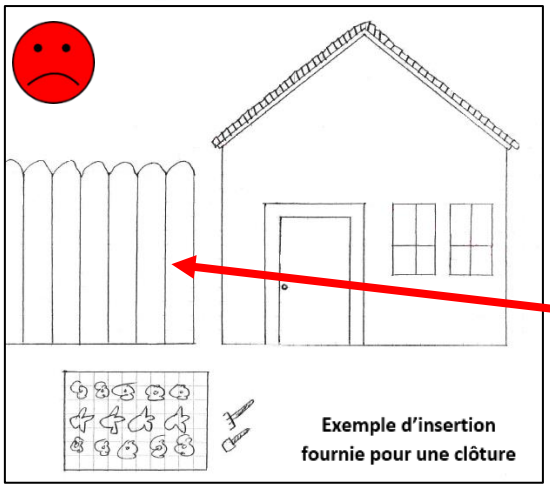

Exemple d'insertion fournie pour une clôture

Insertions paysagères à proscrire !!

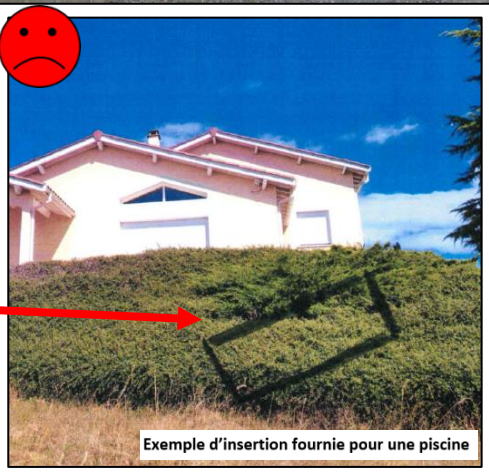

Exemple d'insertion fournie pour une piscine

Service « Instruction des autorisations d'urbanisme »
Communauté de communes de Forez-Est
6 Place Paul Larue - 42110 FEURS

www.forez-est.fr